



Direction pédagogique : Serge COEN

Tél. : 04 90 14 44 30

serge.coen@univ-avignon.fr

Secrétariat : Florence LEAUTIER

Tél. : 04 90 14 44 90

florence.leautier@univ-avignon.fr

UFR Sciences exactes et sciences de la nature,

Université d'Avignon

33 rue Louis Pasteur - 84000 Avignon



Isabelle de CROZALS

Association de Formation Professionnelle de

l'Industrie du 84

BP 1242 – Site Agroparc, 60 Chemin de Fontanille

84911 Avignon Cedex 9

Tél. : 04 90 88 14 76

decrozals.isabelle@afpi84.com

Dépôt des dossiers de candidature avant le 1er juin

Le contrat de professionnalisation



> Les bénéficiaires :

Jeunes de moins de 26 ans répondant au niveau d'accès de la formation

> Durée du contrat :

- CDD de 6 à 12 mois

- CDI avec action de professionnalisation de 6 à 12 mois en début de CDI.

> Rémunération du salarié :

NIVEAU DE FORMATION	16 à 21 ANS	21 à 26 ANS	26 ANS ET PLUS
BAC PROFESSIONNEL ET PLUS	65% DU SMIC	80% DU SMIC	85% DU MINIMUM CONVENTIONNEL SANS ETRE INFÉRIEUR AU SMIC

Exonération des cotisations patronales de sécurité sociale, à l'exception des cotisations d'accident du travail, pour les jeunes de moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus, dans la limite du SMIC.



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Licence professionnelle en alternance Management des Risques Technologiques et Professionnels (MRTP)



> Spécialisation 1 :

Risques technologiques d'origine nucléaire
et impact sanitaire

> Spécialisation 2 :

Etudes d'impacts sur l'environnement.

Eau, air, sols, déchets



La formation est labellisée par le
pôle de compétitivité TRIMATEC



Vos études à l'Université d'Avignon

Présentation

Toute activité humaine est naturellement génératrice de risques. Toutefois, les conséquences des risques technologiques s'étendent parfois au-delà des enceintes industrielles, l'importance et la gravité des effets induits pouvant aller jusqu'à remettre en cause les technologies et les filières liées à la catastrophe.

La concrétisation du risque technologique est étroitement dépendante des évolutions observées dans l'organisation des sites industriels, et en particulier d'un recours croissant à la sous-traitance. La multiplicité des intervenants extérieurs crée des situations complexes, qui sont des facteurs de risques additionnels souvent mal maîtrisés.

La prise en compte des facteurs humains est donc impérative, la formation des personnels concernés devant leur permettre de mieux évaluer le risque, de savoir le prévenir ou réagir efficacement en cas de crise.

C'est pourquoi plusieurs branches industrielles souhaitent ainsi améliorer les compétences de leur personnel en matière de management des risques industriels et technologiques, la licence professionnelle universitaire étant particulièrement adaptée, dans la mesure où elle sera accessible aux titulaires d'un diplôme scientifique de niveau Bac+2, ancien DEUG, BTS, DUT, ou d'un diplôme équivalent et supérieur.

Pour répondre à la demande de l'industrie, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a créé la licence professionnelle « Management des Risques Technologiques et Professionnels » (MRTP), avec deux spécialisations.

Spécialisations

SPECIALISATION 1. RISQUES TECHNOLOGIQUES D'ORIGINE NUCLEAIRE ET IMPACT SANITAIRE

- > Compétences attendues :
Evaluer et optimiser les risques nucléaires, dans le respect de la réglementation en vigueur
- > Disciplines concernées :
Physique nucléaire, radio-protection, détection, réglementation
- > Durée : 70 heures

SPECIALISATION 2. ETUDE D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT : EAU, AIR, SOLS, DÉCHETS

- > Compétences attendues :
Savoir évaluer l'effet de polluants sur les milieux air, eau, sols. Réglementation.
- > Disciplines concernées :
Hydrogéologie, écologie, toxicologie, traitement des déchets
- > Durée : 70 heures



Fiche signalétique de la formation

S'inscrivant ultérieurement dans l'offre de formation de l'UAPV, la licence MRTP renforce son implication dans le développement de formations à vocation professionnelle.

Organisation des enseignements

La formation L3 est dispensée en alternance, par périodes de deux semaines.

L'enseignement, élaboré en partenariat avec l'AFPI-84, fait appel à des universitaires et des professionnels. A dominante scientifique, il présente le caractère pluridisciplinaire nécessaire à une bonne compétence dans les domaines retenus :

Objectifs

- > **Savoir évaluer ...**
... les risques chimiques, les risques incendie et explosion.
... et optimiser les risques nucléaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- ... l'effet de polluants sur les milieux air, eau, sols et maîtriser le traitement des déchets.
... les risques d'origine physique.

- > **Savoir réaliser ...**
... un dossier qualité, connaître les normes ISO.
... le Document Unique de Sécurité.
... le dossier de demande d'une ICPE (aspects techniques et réglementaires).

- > **Savoir analyser ...**
... une situation et réaliser l'arbre des causes d'un accident.

- > **Connaître l'anglais conversationnel et technique**
- > **Faire preuve d'autonomie personnelle et savoir travailler en équipe**

- > **Possibilité d'acquiescer ...**
... le diplôme européen de sécurité incendie délivré par le CNPP et Certificat ERP 3.
- ... la qualification de « Personne Compétente en

Radio-protection »

Débouchés

Les nouvelles obligations réglementaires favorisent la création d'emplois, au niveau Bac+3, dans plusieurs secteurs industriels ainsi qu'au niveau des communes et des collectivités.

Les métiers recensés sont essentiellement liés aux domaines suivants :

La sûreté des installations, la radioprotection, la maintenance (secteur nucléaire, avec les installations d'EPR, le projet ITER et les programmes de démantèlement en cours).

Le management de la sécurité et de la qualité (secteur « environnement », avec la gestion, le transport et le traitement des déchets).

Les titulaires de la licence professionnelle MRTP pourront entrer directement dans la vie active, la demande de personnel qualifié dans le domaine de la sécurité et de la gestion des risques étant en constante progression, aussi bien dans les grands groupes que dans les PME-PMI.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme scientifique de niveau Bac+2, ancien DEUG, BTS, DUT, ou d'un diplôme équivalent et supérieur, au moins équivalent à 120 crédits.

Dans tous les cas, l'avis de la commission pédagogique est requis après le dépôt d'un dossier de candidature.